

"RADIO-SANGLIER" SANS FRONTIERE



Une cage-piège qui a bien fonctionné

En novembre dernier, 88 animaux capturés dans l'Ain, la Haute-Savoie et en Suisse avaient déjà été équipés d'émetteurs. Ils vont permettre d'en savoir plus sur une espèce qui pose de sérieux problèmes localement.

Les suivis télémétriques de sangliers ne sont pas une nouveauté puisque depuis près de 25 ans, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

en effectue notamment en forêt domaniale d'Arc-en-Barrois, en Haute-Marne. Mais l'opération qui a débuté en 2002 et en 2003 entre la Suisse et la France devrait se révéler nettement plus intéressante. Si le premier suivi concerne un massif qui n'est pas vraiment représentatif de la chasse française puisqu'il totalise près de 9 000 ha d'un seul tenant chassé - pas intensivement - par une unique association, "radio-sanglier" sans frontière est d'un tout autre ordre. Les animaux équipés de colliers ou d'émetteurs auriculaires évoluent en effet en grande partie sur des territoires chassés par des sociétés communales ou de même type (trois cantons du Pays de Gex dans l'Ain, secteur du Vuache en Haute-Savoie, canton de Vaud en Suisse), le plus souvent avec des grands chiens courants, ou de plus en plus souvent avec des fox ou des teckels ; ou sur une zone bien spécifique : le canton de Genève, où la chasse au sens strict du terme est interdite mais tout de même largement pratiquée par des gardes-faune qui tirent de nuit de très nombreux sangliers ; enfin, seconde différence notable avec l'Est de la France : certains terrains concernés sont situés en altitude et les animaux disposent aussi de

réserves pour se remettre.

Le suivi est réalisé dans le cadre d'un groupement transfrontalier grand gibier (les cervidés sont également étudiés) qui, du côté français, mobilise les deux Fédérations concernées et leurs services techniques, des stagiaires, des étudiants, des louvetiers, des agents de l'O.N.C.F.S, des scientifiques et des membres bénévoles des sociétés de chasse locales (ces derniers s'étant très largement investis dans les captures) ; du côté suisse, ce sont surtout des gardes-faune et des biologistes qui opèrent.

**Déjà 273 captures
en novembre 2004 !**

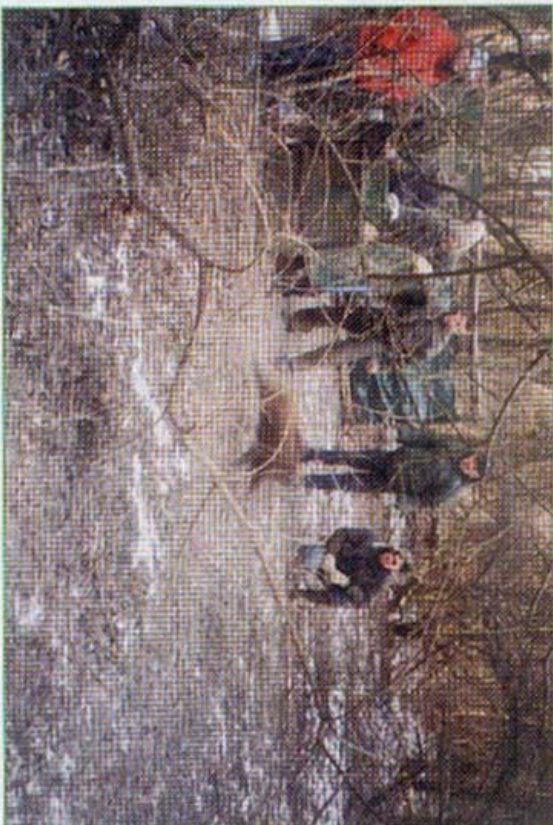
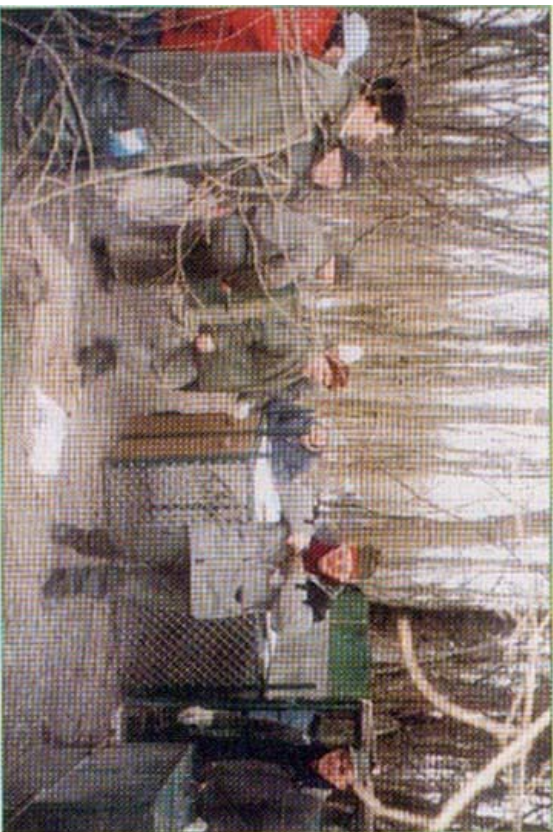
Administrateur du Pays de Gex, vice-président de la Fédération et très impliqué dans l'opération (ainsi qu'auteur des photos qui illustrent cet article), Michel Dunand rappelle que l'idée de ce groupement transfrontalier grand gibier a germé au fil des années à cause des dégâts occasionnés aux cultures des deux pays. Pour les combattre, une seule solution : bien connaître les habitudes des sangliers et, pour ce faire, il fallait en suivre le maximum. Et sur ce plan, l'échantillon est important (parfaitement représentatif, diraient les publicitaires) puisqu'au mois de novembre der-

nier, 273 animaux avaient été capturés, dont 104 du côté français (et 128 au 4 mars, l'opération prévue sur trois ans ayant recommencé) où les reprises ont débuté en 2003, un an plus tard qu'en Suisse.

Tous les sangliers y compris les marcassins, capturés dans des cages-pièges appâtées avec du maïs, ont d'abord été équipés de marques auriculaires numérotées, de couleurs différentes selon leurs origines afin de permettre leur identification en cas d'observation : elles sont bleues pour l'Ain, rouges pour la Haute-Savoie, jaunes pour le canton de Genève et roses pour le canton de Vaud.

Des émetteurs ont également été posés, sur des mâles adultes ou des laies meneuses : en novembre 2004, il y en avait déjà vingt en France et soixante-huit en Suisse. Et, détail amusant, des sangliers suivis ont reçu un nom : le plus gros côté français était Anatole, 119 kg - tué à la chasse ; le plus gros côté suisse, 100 kg, est Babar ; la plus grosse laie est Toupie, 90 kg, qui est encore suivie 19 mois après avoir reçu un émetteur.

Un premier bilan de l'opération sera bientôt établi mais, d'ores et déjà, des enseignements intéressants ont pu être tirés, sachant que sur les 273 premiers



Les chasseurs se sont longuement investis dans les opérations de reprise - et-dessous : 24 h de "Pétouille" qui n'est pas restée à la bouge durant la journée

Enfin la liberté retrouvée.

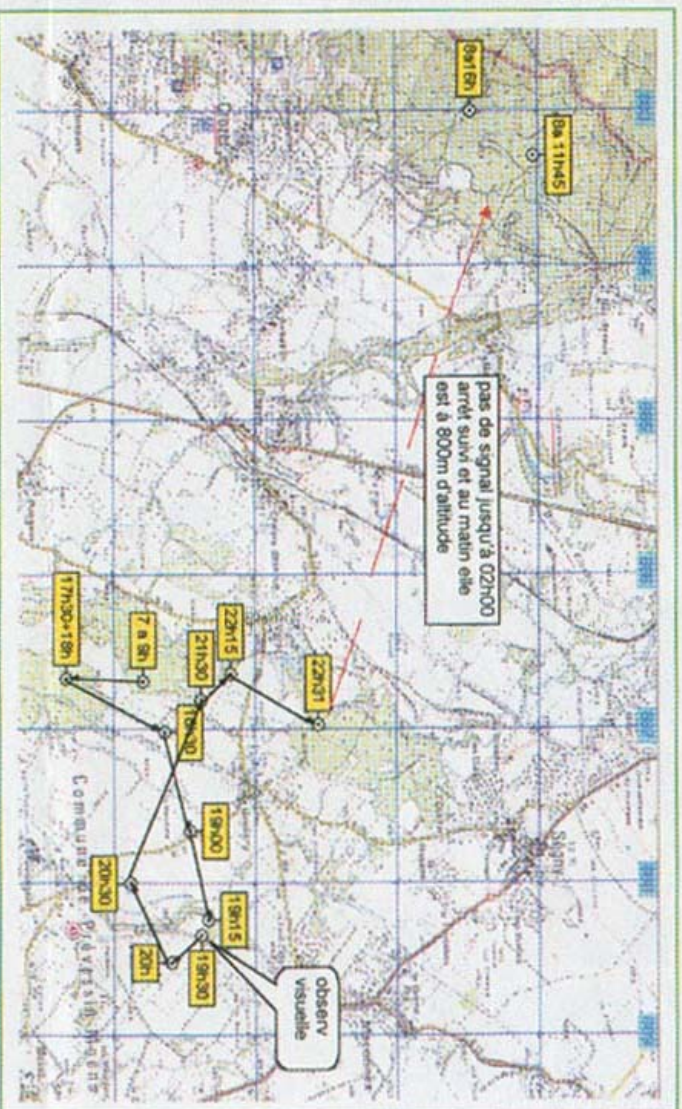
→ Suite de la page A

sangliers capturés, 109 marques ont été récupérées (animaux tués à la chasse, battus, tirs par les gardes-faune en Suisse, mortalités par collisions et autres) ; sachant encore que côté français, compte-tenu des appareils tombés en panne ou perdus, 12 sangliers équipés de colliers-émetteurs étaient encore suivis, sans problème même s'ils passent la frontière, ce qui est également vrai dans l'autre sens :

- Le sanglier qui a parcouru la plus longue distance avait été capturé au Pays de Gex et a été tué près de Poligny dans le Jura après avoir parcouru environ 80 km.

- "Pétouille", femelle de 70 kg prise en Suisse en novembre 2004 se trouvait à Thoiry, dans l'Ain, au mois de janvier suivant, après avoir effectué près de 30 km ; et, installée en altitude, elle se montrait active une grande partie de la journée, comme le montre la carte ci-jointe.

- En zone de montagne, les sangliers ont un domaine vital beaucoup plus



vaste que dans la plaine.

- Dans une réserve, les animaux se déplacent nettement moins que sur des territoires chassés et leur domaine vital ne dépasse pas quelques centaines d'hectares - moins de 50 ha pour une femelle.

Rendez-vous dans un prochain numéro pour un bilan beaucoup plus affiné, qui devrait apprendre beaucoup de choses sur les sangliers vivant dans des milieux différents bien que très proches.